

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01719 Numéro SIREN : 891 782 575 Nom ou dénomination : LGP

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/008142



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



LGP

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 €

Payoursel - 26120 OURCHES

Rapport du commissaire aux apports



A l'associé unique,

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui nous a été confiée par l'associé unique de la SAS LGP, en date du 16 septembre 2021, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation de la valeur des apports que vous vous proposez d'effectuer au profit de ladite société.

La composition et la valeur de l'apport ont été arrêtées dans le projet de statuts. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué les diligences nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire des apports.

1 – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. Présentation de l'opération

➤ But de l'opération :

Elle consiste en l'apport par Monsieur Léo GIRARD de quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales qu'il détient dans le capital de la société SCEA DU PAYOURSEL au capital de 7 500 € sise Le Payoursel – 26120 OURCHES

➤ Propriété et jouissance :

Le présent apport sera rendu opposable par la notification à la SCEA DU PAYOURSEL et par la transcription de la présente opération sur le compte d'actionnaire de l'apporteur tenu par la société LGP.

1.2. Constitution des apports

M. Léo GIRARD apporte à la SAS LGP quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales qu'il détient en pleine propriété dans le capital de la société SCEA DU PAYOURSEL.

1.3. Description et évaluation des apports

Monsieur Léo GIRARD apporte quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) évaluées à quatre-vingt-dix mille euros.....90 000 €

1.4. Rémunérations des apports

En rémunération de cet apport évalué à quatre-vingt-dix mille (90 000) euros, il est attribué à Monsieur Léo GIRARD neuf mille (9 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) euros de la société SCEA DU PAYROUSEL.

2 – DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons effectué les diligences estimées nécessaires selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des titres apportés et la valeur attribuée à ces apports.

3 – CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports, s'élevant à quatre-vingt-dix mille (90 000) euros, n'est pas surévaluée et, en conséquence, elle est au moins égale à la valeur au nominal des neuf mille (9 000) actions nouvelles de dix (10) euros chacune qui seront attribuées à l'apporteur la SAS LGP bénéficiaire dudit apport.

Fait à Valence, le 20 septembre 2021

Le Commissaire aux Apports,



Nadine SAROUL

Cabinet GUIGARD VEYRET SA